

Fiche informative concernant la vaccination dTpa de la femme enceinte (24-32 semaines). A destination des sages-femmes.

La vaccination contre la Diphtérie-Tétanos-Coqueluche acellulaire (dTpa) est recommandée par le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à chaque grossesse, entre 24-32 semaines selon l'avis du Conseil Supérieur de la Santé (avis n° 9110 d'avril 2014).

Afin de promouvoir cette vaccination dont le taux de couverture reste faible dans la partie francophone du pays (estimée à moins de 30 %), le Programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de rendre possible la commande du vaccin gratuit aux sages-femmes habilitées à prescrire des médicaments (possédant un code INAMI n° 4-XXXXX-XX-003).

Le vaccin mis à disposition gratuitement à l'heure actuelle est le Boostrix® (GSK). Le vaccin combiné diphtérie - tétanos - coqueluche fait partie de la liste de médicaments que la sage-femme est habilitée à prescrire dans le cadre de la grossesse normale conformément à l'Arrêté Royal du 31 janvier 2018.

Nous vous invitons à recommander et/ou à réaliser cette vaccination en période prénatale tel que proposé par le Conseil Supérieur de la Santé.

Vous pouvez obtenir gratuitement le vaccin via le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la vaccination de la femme enceinte.

Commande :

- La commande du vaccin se fait grâce à la plate-forme web e-vax : www.e-vax.be
- Pour vous inscrire sur e-vax, il est nécessaire de posséder une **carte d'identité**, le **code PIN**, un **lecteur de carte eID** et une adresse e-mail valide (la procédure est la même que tax on web par exemple)
- Vous trouverez les différentes procédures (inscription, commande, enregistrement...) dans la rubrique aide du site e-vax
- Deux méthodes d'inscription sont possibles : pratique individuelle (pratique médicale isolée) ou pratique groupée

Conservation du vaccin :

- Le vaccin doit être conservé au frigo entre +2° et +8°C !
- Pour les déplacements, nous conseillons d'utiliser une glacière avec des accumulateurs de froid séparés par une barrière isolante (tissu, film à bulles, etc.) afin que les vaccins ne soient pas en contact direct avec l'ice-pack.
- Pour toute question sur la chaîne du froid, vous pouvez vous adresser à support@e-vax.be

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter : vaccination@one.be